

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE  
L'INNOVATION

AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU PROGRAMME DE MASTER EN  
GESTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET FISCALES DE L'ENSUP AFRIQUE

**L'équipe d'évaluation :**

Pr. Alioune Badara DIOP, Président

Dr. Mohamadou BOYE, Membre académique

M. Cheikh Ahmadou Bamba SIBY, Membre professionnel

**Signature**

**Pour l'équipe, le président**



**Décembre 2019**

# Sommaire

1.	PRESENTATION DE L'EPES ET DU PROGRAMME EVALUE.....	3
2.	AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION.....	5
3.	DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN .....	5
4.	JOURNEE DE LA VISITE.....	6
5.	APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP. 7	
6.	Points forts du programme.....	16
7.	Points faibles du programme.....	16
8.	APPRECIATIONS GENERALES DU PROGRAMME.....	17
9.	Recommandations à l'Etablissement .....	18
10.	Proposition de décision : .....	18

# **1. PRESENTATION DE L'EPES ET DU PROGRAMME EVALUE**

## **1.1. Présentation de l'établissement**

L'initiative de créer ENSUP AFRIQUE est née des expériences du Directeur comme Professeur puis Directeur General dans d'anciennes grandes écoles qu'il avait aidées à se positionner comme institut de renom. C'est cette expérience et ce savoir-faire que des personnalités haut placées dans la fonction publique et dans le secteur privé ont voulu renouveler.

ENSUP AFRIQUE a vu le jour en 2012. ENSUP AFRIQUE s'est positionnée comme école d'excellence. ENSUP AFRIQUE est déjà haut placée parmi l'Elite. Elle a été championne du Sénégal Enactus (SIFE) et a déjà représenté le Sénégal à des compétitions universitaires internationales. ENSUP AFRIQUE est réputée pour son sérieux et la qualité de ses étudiants. ENSUP AFRIQUE cherche à rapprocher, à réconcilier l'école et l'entreprise, à faire en sorte que la formation reçue soit qualifiante et adaptée au milieu professionnel.

ENSUP AFRIQUE a aujourd'hui six campus universitaires et un immeuble (le siège) sur la VDN, une des plus grandes artères de Dakar.

**ENSUP AFRIQUE est agréé par l'État du Sénégal sous le numéro : N° 142  
MESR/DGES/DESP/DSQ/FI**

### **La vision de ENSUP'Afrique**

« Une école supérieure de référence par des formations adaptées aux besoins de compétences de l'entreprise et des institutions ».

### **Les missions de l'ENSUP'Afrique :**

- Développer le savoir, le savoir-faire, le savoir-être des étudiants
- Favoriser l'insertion, l'adaptabilité, la promotion professionnelle et la respectabilité sociale des étudiants
- Assurer un cadre de service complet, de sociabilité, et d'épanouissement aux étudiants et partenaires
- Mettre à la disposition des étudiants et partenaires un Personnel qualifié, efficace et disponible

## Les valeurs de l'ENSUP'Afrique :

- Sens de l'engagement et du devoir vis-à-vis des étudiants et partenaires :
- Ouverture aux changements professionnels de l'environnement
- Écoute permanente de nos étudiants et partenaires
- Amélioration continue des performances et de la qualité de service

## 1.2. Présentation du programme Master en Gestion des Affaires Juridiques et Fiscales

### PRESENTATION DU PROGRAMME

Le master est organisé comme suit :

INTITULE	CONTENU
Domaine	Sciences Économiques et de Gestion
Mention	Gestion
Spécialité	Master en Gestion des Affaires Juridiques et Fiscales
Cycle	Master
Nombre de crédits du programme	120 crédits
Volume horaire	2400
Détails des UE	Voir maquette

### PROFIL REQUIS

Les candidats au Master en Gestion des Affaires Juridiques et Fiscales doivent impérativement avoir la Licence ou tout diplôme équivalent.

### COORDINATION DE LA FORMATION

- Responsable formation : Pr. BADJI
- Coordonnateur des unités d'enseignement : Dr. DIOUF

### BUT ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

a. BUT :

Former des cadres compétents, dans le domaine du Management informatisé des organisations.

**b. OBJECTIF :**

Le programme du Master en Gestion des affaires juridiques et fiscales permet d'acquérir les compétences pour traiter les documents et contentieux d'ordre juridique et fiscale des entreprises et organisations. L'apprenant sera capable de rédiger les contrats, analyser les documents comptables, fiscaux...

**DEBOUCHE DE LA FORMATION :**

Le Master Gestion des affaires juridiques et fiscales prépare aux métiers de :

Juriste d'entreprise  Fiscaliste  Expert cabinet juridique  Conseiller juridique   
Expert cabinet fiscal  Assistant juridique...

## **2. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION**

Le rapport d'autoévaluation respecte les recommandations du référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-SUP il suit le guide d'évaluation d'un programme et tente de répondre à toutes questions posées. Il présente le « Master en Gestion des affaires juridiques et fiscales ». Dans la présentation, le comité du pilotage a fait une synthèse des forces et faiblesses du programme ainsi que des recommandations et il a émis un avis sur chaque standard évalué. De manière générale, le document est bien structuré et respecte les normes de l'auto-évaluation.

## **3. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR LE TERRAIN**

L'équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup est composée comme suit :

- Pr Alioune Badara DIOP – Président,
- Dr Mohamadou BOYE – Membre académique,
- M. Cheikh Ahmadou Bamba SIBY – Membre professionnel.

L'équipe a été reçue par M. Ibrahima Mbengue, PDG de l'ENSUP Afrique accompagné de ses collaborateurs dont le Président du conseil scientifique, le Responsable du programme , le Directeur de la CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation, des enseignants.

Après le mot de bienvenue du PDG et la présentation des différents acteurs, les activités ont démarré avec la validation du chronogramme proposé par le président de l'équipe d'experts de l'ANAQ-Sup le Professeur Alioune Badara DIOP.

#### **4. JOURNEE DE LA VISITE**

La séance d'entretien avec les autorités de l'établissement a débuté à 10 h 15 par une rencontre avec tout le personnel de ENSUP AFRIQUE conduite par le Directeur Général, Ibrahima MBENGUE.

Le Directeur Général a prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts avant de procéder à la présentation de sa structure. Ensuite, le Master en Gestion des Affaires Juridiques et Fiscales a décrit plus précisément par le coordonnateur des Etudes.

Le Président des experts Alioune Badara DIOP a dans un premier temps rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation dans l'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ces missions d'évaluation externe. L'agenda de travail de la journée a d'abord prévu une rencontre avec le personnel administratif, ensuite avec le personnel enseignant, enfin avec les étudiants et la visite des locaux pour terminer.

Ainsi, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants permanents, les personnels administratifs techniques de service et un groupe d'étudiants.

Après les entretiens les experts se sont retirés dans la salle aménagée pour les recevoir. Ils ont échangé sur les premiers constats par rapport au programme.

Aux environs de 15 h 30, la délégation des experts a effectué la visite des locaux. Toutefois pour des raisons logistiques et de temps, seuls les locaux de la VDN ont fait l'objet d'une visite. Ainsi les autres campus ENSUP AFRIQUE situés à Liberté 6 extension près du Camp LECLERC n'ont pas été inspectés. La délégation des experts s'est basée sur les témoignages de Mohamadou BOYE, qui avait déjà procédé à cette visite des locaux trois mois auparavant en accord avec le Directeur Général.

Enfin la délégation a fait une restitution orale en présence du Directeur Général et de toute la direction administrative d'ENSUP AFRIQUE. Cet entretien a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation en termes de points forts, points faibles et d'aspects à améliorer sous forme de recommandations. La mission a pris fin vers 16 h 45.

La visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions, et aucune difficulté n'a été notée. L'équipe d'experts remercie vivement la direction de L'ENSUP Afrique qui lui a facilité la mission par la disponibilité de tous les acteurs.

## **5. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP**

### **CHAMP 1 : OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ETUDES**

#### **Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé**

Le programme Administration des entreprises et des collectivités est déroulé depuis 2012 à la création de ENSUP'Afrique. Ainsi des promotions sont sorties et déjà insérées dans le monde économique. Le programme d'études est régulièrement dispensé.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.**

Il existe un problème de cohérence entre le Domaine (Sciences Economiques et Gestion), la Mention (Gestion) et la Spécialité (Gestion des Affaires Juridiques et Fiscales). Les objectifs correspondent à la mission de l'institution. Toutefois, le programme vise donc des objectifs conformes à la mission poursuivis par ENSUP'Afrique et son plan de développement.

#### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au marché du travail.**

ENSUP'Afrique a signé des conventions de partenariat avec des collectivités locales, des associations et des entreprises. L'institution organise des activités de terrain, des visites d'entreprises. Le programme développe des liens étroits avec le milieu professionnel et ajuste sa formation aux besoins des entreprises. Mais il faut regretter que les professionnels ne dispensent pas les matières essentielles à la spécialité du Master. Le programme n'a pas été établi en collaboration avec le monde socio-professionnel. Cela apparaît avec la matière essentielle comme la fiscalité qui aurait dû être dispensée par plusieurs personnes et non un

seul enseignant. Par ailleurs, ENSUP'Afrique a signé des conventions de partenariat avec des collectivités locales, des associations et des entreprises. L'institution organise des activités de terrain, des visites d'entreprises. Les stages font l'objet de contrat entre l'entreprise et ENSUP AFRIQUE par la signature de conventions de partenariat avec des cabinets spécialisés, des entreprises et des personnes ressources pour la prise en charge des stages des étudiants. ENSUP AFRIQUE possède des données fiables et des statistiques sur le taux annuel d'insertion des diplômés dans les entreprises de la place (banque, société commerciale et industrie) sont tenues.

### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **CHAMP 2 : ORGANISATION INTERNE ET GESTION DE LA QUALITE**

**Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.**

Il existe des fiches de postes identifiant clairement les obligations. L'organigramme D'ENSUP AFRIQUE donne à voir effectivement une claire répartition des tâches. ENSUP AFRIQUE a mis en place un dispositif interne d'assurance qualité avec des règles et des procédures permettant la garantie et l'amélioration de la qualité des activités de formation, d'enseignement. ENSUP AFRIQUE a mis en place une cellule interne d'assurance qualité depuis le 06/02/2015. Les responsabilités, compétences et processus décisionnels sont établis et communiqués à toutes les personnes concernées.

### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.**

ENSUP' AFRIQUE dispose d'un comité scientifique qui analyse les programmes. Le Comité scientifique est dirigé par un professeur de rang A. Ce comité est composé des responsables des pôles de compétences. Le Comité scientifique évalue les programmes. Les enseignants sont impliqués dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement. Ils participent à la programmation des enseignements, au choix des enseignants, à la livraison des enseignements, à la délibération des examens, au règlement et à la sanction disciplinaire des cas de fraude. Ces enseignants, en plus du Conseiller pédagogique, composent le Conseil Scientifique. Toutefois, l'implication des enseignants vacataires et permanents dans les processus pédagogiques devrait être formalisée davantage.



## **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.**

Il existe un Responsable qualité à ENSUP ainsi qu'un comité chargé de l'autoévaluation des programmes. L'établissement dispose d'un plan qualité et met en place un dispositif d'appréciation des enseignements par les étudiants. Les étudiants donnent leur avis à travers une évaluation de l'enseignement et des enseignants après chaque cours. Toutefois, cette évaluation des enseignements gagnerait à être faite sur la base d'un questionnaire standardisé et exploitable statistiquement. Aussi les résultats de l'évaluation devraient être partagés avec les enseignants premiers concernés.

ENSUP AFRIQUE dispose d'un cahier de suivi des cours. Ce qui constitue un bon moyen de contrôle pédagogique mais ne permet pas d'améliorer les enseignements par une évaluation par les étudiants. Toutefois, la consultation des responsables de classe donne certes un complément d'informations sur les conditions d'exécution des enseignements par les enseignants, mais une évaluation formelle directe par les étudiants dans l'anonymat aurait été préférable.

Il faut signaler les risques liés à l'usage de caméra de surveillance pour le contrôle pédagogique, sans respecter les conditions fixées par la loi au Sénégal. En effet, une déclaration officielle est exigée auprès de la Commission des Données Personnelles (CDP).

## **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **CHAMP 3 : CURRICULUM ET METHODES DIDACTIQUES**

**Standard 3.01 : Le programme d'études dispose d'une maquette pédagogique structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.**

La structuration de la maquette ne respecte pas les normes et règles du LMD (cours magistral, TD et TPE). En effet, le volume horaire total fait apparaître un déséquilibre au profit des TPE. Ainsi on constate au Semestre 1 un volume des TPE de 362 heures alors que celui des Cours et TD est de 238 heures. Pour les TPE, les Semestres 2, 3 et 4 font apparaître respectivement 446 heures, 394 heures et 464 heures. Pour les Cours et TD, les heures sont respectivement, 154, 206 et 136. C'est une violation manifeste des règles du système LMD

qui oblige au moins à une égalité entre les heures de Cours et TD et de TPE. Ce déséquilibre rend difficile l'atteinte des objectifs pédagogiques du Master en Gestion des Affaires.

Un autre constat est lié au fait que l'ensemble des cours de Fiscalité sont dispensés par le même enseignant. Il aurait été plus adéquat de faire appel à des professionnels pour un renforcement de l'équipe pédagogique de fiscalité. Nous déplorons l'absence de la fiscalité sectorielle comme matière à part entière et son inclusion dans certaines autres matières.

### **Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.**

Il est affirmé dans le rapport d'auto-évaluation que le programme permet d'acquérir des connaissances nécessaires pour une formation en Master en Gestion des Affaires Juridiques et Fiscales. Le contenu de la maquette ne permet pas une conclusion dans ce sens. Les travaux dirigés constituent l'outil pédagogique le plus adéquat pour le renforcement des connaissances des étudiants. Mais leur faible volume horaire est un obstacle à l'approfondissement de l'apprentissage. La maquette fait apparaître une volonté de parcourir l'ensemble des matières juridiques même non essentielles à la spécialisation visée. Ceci a comme inconvénient principal alors que la maquette devrait rechercher une spécialisation pointue. Par exemple, une matière comme Droit des Sûretés a un volume horaire Cours et Td supérieur à la Fiscalité au semestre 1.

### **Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.**

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques ont été décrites. Elles sont consignées dans un règlement pédagogique interne et publiées par l'institution. Les dispositions contenues dans les textes régissant le LMD au Sénégal sont prises en

considération dans les conditions d'obtention du diplôme telles que déclinées dans le règlement pédagogique de l'établissement.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.**

Les données individuelles sur le parcours et la durée effective des études effectuées par les étudiants au sein de ENSUP AFRIQUE, hormis les abandons (qui sont assez faibles), révèlent une durée moyenne de deux ans pour l'obtention du Master 90% des étudiants qui terminent leur cycle à l'école. Le taux moyen de réussite avoisine 85%. Le programme fait des efforts pour améliorer la progression des étudiants grâce à des cours de renforcement.

1. Le club a mis en place un système de tutorat l'objectif est d'améliorer le taux de réussite des étudiants ;
2. Mise en place d'une bibliothèque physique (très peu fréquentée) et virtuelle ;
3. La Connexion haut débit du Campus ;
4. Mise en place d'une structure de conseil et d'aide des étudiants.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**CHAMP 4 : PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET/OU DE RECHERCHE (PER)**

**Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.**

Les enseignants disposent d'un contrat de travail avec rémunérations d'un établissement d'enseignement supérieur. En outre, il existe à ENSUP AFRIQUE environ vingt et un (21) enseignants permanents. Toutefois, leur charge hebdomadaire est très élevée, rendant impossible le développement d'une activité de recherche.

La dotation en PER, la composition et les qualifications de celui-ci sont adaptées aux objectifs et à la mission d'ENSUP AFRIQUE. Le personnel est composé de plusieurs nationalités, d'hommes et de femmes. Ils ont un diplôme variable et allant du Doctorat à la licence (pour

l'anglais). Il faut juste regretter que le corps enseignant intervenant en Master ne soit pas assez diversifié pour les matières de spécialisation comme la fiscalité où le même enseignant dispense tous les cours de fiscalité.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

On ne note pas de manière explicite une bonne répartition des charges des enseignants entre l'enseignement, la recherche et l'administration. L'examen des contrats de travail ne donne pas une réponse explicite à la question. Mais la charge horaire hebdomadaire ne laisse pas de place à une activité de recherche conséquente pour le PER même si on peut constater des efforts de publication d'ouvrages de vulgarisation de fiscalité.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.**

Le programme n'a pas encore de programme spécifique de mobilité du PER.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**CHAMPS 5 : ÉTUDIANTS**

**Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.**

Les conditions d'admission sont bien précisées. Les conditions et procédures d'admission des étudiants dans les programmes sont conformes aux règlements en vigueur pour l'enseignement supérieur, et aux textes fondamentaux (Manuel des procédures et Règlement intérieur d'ENSUP AFRIQUE). Ainsi les conditions pour l'accès au Master en Gestion des Affaires Juridiques et Fiscales sont expressément définies. Les conditions d'admission en classe supérieure sont régies par les règles et normes du système LMD.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.**

Le règlement de ENSUP AFRIQUE ne favorise aucune discrimination de genre. On peut considérer que l'égalité hommes et femmes est réalisée. ENSUP AFRIQUE possède des statistiques et l'application Gespro lui permet d'observer le développement de la proportion d'hommes et de femmes. Le programme garantit l'Egalité des chances. On constate une forte population féminine, aussi bien chez au niveau des PATS que des étudiants beaucoup moins chez le PER.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.**

ENSUP AFRIQUE organise et soutient des programmes d'échange avec d'autres institutions universitaires nationales et/ou supranationales (à travers les partenariats signés : avec MBS Paris, l'ESTEM au Maroc en 2013. ENSUP AFRIQUE ; l'Académie des Sciences Technologiques et Comptables (ASTC) Abidjan – Côte d'Ivoire), il est difficile de constater la réalité d'une mobilité des étudiants.

ENSUP AFRIQUE a eu à recevoir des étudiants étrangers dans le cadre d'un programme d'échange, toutefois, ses étudiants n'ont jamais pu bénéficier d'un tel programme pour se déplacer à leur tour. Donc, la volonté de mise en place d'une mobilité existe, mais son effectivité est relative.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Le programme de Master est bien fourni en personnel enseignant de qualité relatif et en quantité suffisante. L'institution utilise un professeur de rang A, 7 professeurs de rang B et plus de 36 enseignants de rang C officiant en même temps. Ces enseignants entretiennent des relations très suivies avec les étudiants pour s'assurer de leur bonne compréhension des cours et de leur régularité. Le nombre d'enseignants permanents dans le Master permet d'assurer un taux d'encadrement relativement acceptable. Il faut souligner le fait que les étudiant(e)s bénéficient, à travers les nombreux clubs très dynamiques à ENSUP AFRIQUE, de conseils appropriés concernant leurs études, leur financement et leurs futures carrières.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

Dans le rapport d'auto-évaluation, il est dit que : « le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail. ENSUP AFRIQUE garantit l'accès à une structure de conseil renseignant les étudiant(e)s sur les études en général et les possibilités de carrière. Ce volet d'une importance capitale à ENSUP AFRIQUE est assuré par tout le personnel qui est formé à assurer ce service aux étudiants et demandeurs de renseignements. Les étudiants sont eux-mêmes formés à prendre en charge leur développement personnel. Les entretiens ont confirmé cette réalité. Ils ont tous souligné les aptitudes acquises auprès d'ENSUP AFRIQUE à travers les cours de développement personnel et des Actions de Terrain Encadrées pour les familiariser très tôt à la réalité des entreprises. Ils reçoivent ainsi des cours sur la façon d'étudier, la gestion du temps, la gestion de sa carrière, etc. Ces cours aident l'étudiant à trouver des solutions à ses problèmes d'insertion professionnelle. Ils sont aussi formés en entrepreneuriat, avec entre autres, un plan de création d'entreprise (Business Plan) qu'ils soutiennent en deuxième année et en licence ». « Les stages font l'objet de contrat entre l'entreprise et ENSUP AFRIQUE. ENSUP AFRIQUE a signé des conventions de partenariat avec des cabinets spécialisés, des entreprises et des personnes ressources pour prendre en charge les stages des étudiants ».

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**CHAMP 6 : DOTATION EN EQUIPEMENTS ET EN LOCAUX**

**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

ENSUP AFRIQUE dispose de trois (3) grands bâtiments obtenus en location auprès de bailleurs particuliers, en face du Camp Leclerc. Chacun des bâtiments a subi de légères modifications et offre un nombre de salles de cours. Les salles de cours sont de différentes dimensions et sont souvent inadaptées pour faire les enseignements (Ex : Amphi en L).

L'amphithéâtre 4, entièrement conçu et construit sur fonds propre, peut contenir jusqu'à 250 étudiants et peut servir de salles de séminaires ou de conférence. Il est équipé aussi d'un matériel de sonorisation avec des micros et des haut-parleurs. L'amphithéâtre 1 peut contenir

jusqu'à 180 étudiants. Ces salles sont toutes climatisées, entre 3 et 6 chevaux. Les autres salles sont de capacité moyenne et peuvent contenir de 25 à 50 étudiants.

ENSUP AFRIQUE ne dispose pas d'une salle informatique car celle qui existait a été supprimée et les postes fixes remplacés par des ordinateurs portables selon les informaticiens.

ENSUP dispose aussi de grande salle aérée servant de bibliothèque et de salle de lecture. L'accès à cette salle et son attractivité pour les étudiants posent de sérieux problèmes à l'école qui se plaint de la mauvaise fréquentation de cette salle par les étudiants. La bibliothèque est dotée en volumes, documents numériques et postes de travail sur ordinateur (registre des ouvrages disponible à la bibliothèque). Les documents couvrent toutes les filières concernées, des mémoires de fin de cycle, des rapports et des Actions de Terrain Encadrées (actions commerciales, comptables et administratives). L'accès à la bibliothèque est gratuit pour les étudiants, le personnel, et les enseignants.

Toutes les salles de cours sont équipées de chaises VIP à rabat. Les salles qui n'ont pas de split disposent de ventilateurs. Ces salles disposent aussi de dispositif d'alarme incendie. L'un des bâtiments (Campus 1) dispose aussi d'une salle d'accueil de près de 60 m<sup>2</sup>. Toutes les salles de classe disposent de tableaux blancs pour marqueurs. ENSUP AFRIQUE dispose de vidéos projecteurs et des écrans de projection. ENSUP AFRIQUE dispose aussi de plus 70 ordinateurs portables à la disposition des étudiants pour les cours. Les équipements modernes permettent aux formateurs de faire leur prestation d'enseignement dans les conditions optimales. ENSUP AFRIQUE dispose aussi de mobiliers d'accueil, deux comptoirs dans chaque bâtiment. Tous les bureaux d'accueil et des cadres (la Direction Générale, la pédagogie, le Service Financier) sont climatisés. Les bureaux disposent de mobiliers de bonne qualité.

ENSUP AFRIQUE dispose d'un centre de reprographie donnée en gestion autonome. L'accès internet est généralisé sur le campus grâce au Wi-Fi. De même la salle informatique est accessible, en dehors des heures de cours, à tous les étudiants qui n'ont pas d'ordinateur portable.

ENSUP AFRIQUE dispose de trois restaurants en internes et de réfectoires, servant aussi d'espace social et de cours de récréation, en plus d'autres espaces peu utilisés. ENSUP AFRIQUE dispose aussi d'un bus de transport de 29 places pour les étudiants.

En plus des locaux loués dans lesquels sont installés des campus allant de 1 à 4, ENSUP AFRIQUE possède un bâtiment R+3 sur la VDN. L'école possède aussi une dizaine de panneaux urbains de 4m×3m chacun, dont un à trois faces au rond-point Liberté 6, un sur la VDN, deux à Parcelles Assainies. Ceci est le fruit de la coopération étroite entre ENSUP AFRIQUE et les Communes notamment celles de Sicap-Liberté, de Sicap Sacré-Cœur, de Derklé, de Grand-Yoff et celle de Parcelles Assainies.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.**

## **6. Points forts du programme**

- 1- Infrastructures pédagogiques de qualité ;
- 2- Personnel administratif pédagogique de qualité ;
- 3- Personnel PER permanent très consistant ;
- 4- Utilisation d'un logiciel de gestion pédagogique performant ;
- 5- Personnel motivé et engagé ;
- 6- Existence d'un bureau d'accueil et d'orientation
- 7- Existence d'un bureau d'Insertion ;
- 8- Beaucoup de conventions avec les entreprises ;
- 9- Climat social favorable ;
- 10- Existence d'un référent académique de Rang A ;
- 11- Investissement immobilier important ;
- 12- Existence d'un Plan stratégique en cohérence avec les métiers de l'Ecole ;
- 13- Existence d'un organigramme, d'un manuel des procédures pédagogiques et d'un règlement intérieur ;
- 14- Très bonne communication et visibilité de l'Ecole ;
- 15- Ouverture à l'International ;
- 16- Existence de Syllabi mais non standardisés ;
- 17- Investissement important dans l'audiovisuel ;
- 18- Existence de contrats pour tout le personnel et fiches de poste ;
- 19- Habilitation institutionnelle ANAQ.

## **7. Points faibles du programme**

- 1- Positionnement insuffisamment spécialisé du Master
- 2- La part des TPE dans le volume horaire global ;



- 3- Problèmes de cohérence interne des UE ;
- 4- Absence de matières fondamentales comme la fiscalité sectorielle ;
- 5- Agencement des enseignements de droit ;
- 6- Absence d'utilisation des logiciels professionnels
- 7- Absence d'un incubateur pour développer l'auto-emploi
- 8- Absence de logique dans la répartition des crédits ;
- 9- Faiblesse des TD ;
- 10- Faiblesse et problème d'attractivité de la Bibliothèque physique (problème d'accessibilité de la bibliothèque) ;
- 11- Non abonnement à une bibliothèque numérique ;
- 12- Absence d'évaluation des enseignements ;
- 13- Absence de la recherche dans les missions et les activités de l'école ;
- 14- Faiblesse du nombre de docteurs dans la discipline visée par le Master ;
- 15- Absence de soutien aux doctorants intervenant dans le Master.
- 16- Faible représentation des étudiants dans les instances de décision
- 17- Absence de mobilité des étudiants et PER ;
- 18- Accessibilité difficile pour les étudiants à mobilité réduite sur certains campus
- 19- Existence de certaines salles non adaptées (Amphi en L) ;

## **8. APPRECIATIONS GENERALES DU PROGRAMME**

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le Master en Gestion des Affaires Juridiques et Fiscales. C'est une formation multidisciplinaire offrant une double compétence Juridique et Fiscale. Toutefois, nous déplorons le positionnement trop général du programme avec un choix dispersé de matières pas toujours justifié par rapport à la finalité de la formation (exemple : géopolitique des relations internationales). En outre, ce programme traîne un handicap structurel lié au choix de privilégier le TPE sur les Cours et Travaux Dirigés comme modèle d'enseignement. Ceci constitue une violation des règles du système LMD.

ENSUP AFRIQUE propose une offre de formation intéressante à travers le Master en Gestion des Affaires Juridiques et Fiscales. Ce Master prend en considération les besoins des Banques, Compagnies d'Assurances et Cabinets d'Expertise. L'équipe académique et pédagogique est qualifiée et en nombre suffisant même si sa charge horaire apparaît excessive par rapport à la norme dans l'enseignement supérieur. Les équipements pédagogiques sont appropriés pour le déroulement du programme d'études.

ENSUP AFRIQUE s'est dotée d'un plan stratégique, d'une mission et des valeurs pertinentes dans l'environnement académique et social. L'évaluation externe montre qu'ENSUP AFRIQUE dispose d'un système d'assurance qualité. Le Personnel d'Enseignement contribue activement à la conception, au développement et à l'assurance qualité des programmes d'études. Les processus correspondants sont déterminés. Les étudiants participent au développement et à l'assurance qualité du programme d'études. La responsable de la Qualité, est nommée coordonnatrice de la Cellule Qualité, pour veiller au suivi et à la mise en œuvre des décisions de la Cellule. Le champ des infrastructures et les équipements est un point fort pour ENSUP AFRIQUE qui procède à d'énormes investissements.

## **9. Recommandations à l'Etablissement**

Les recommandations sont orientées vers :

- Une meilleure précision des objectifs de formation.
- Une mise en conformité des maquettes avec le système LMD.
- L'introduction de matières essentielles à une spécialisation en fiscalité.
- Un meilleur agencement des matières juridiques.
- La remédiation au faible nombre de docteurs dans la discipline visée par le Master.
- La faible représentation des étudiants dans les instances de décision

## **10. Proposition de décision :**

- **Accréditation refusée.**